

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 3
ACHAT D'UN TERRAIN PAR LA VILLE POUR L'INSTALLATION D'UN ABATTOIR RITUEL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Alain BARDOT, Bernard DANTAL, Danièle GUILLAUME, Philippe GORCE et Yves REVERSEAU ne prennent pas part au vote.

De longue date, la Municipalité se préoccupe du fait que l'importante fête de l'Aïd El Kebir puisse se dérouler à Clermont-Ferrand dans des conditions satisfaisantes pour la communauté musulmane nombreuse dans notre ville, en particulier pour ce qui concerne les conditions d'abattage rituel des moutons à l'occasion de cette fête.

Dans cet esprit, nous avons recherché un terrain disponible pouvant convenir pour cette activité et exploré différentes pistes en relation avec les responsables associatifs et les membres du Conseil Représentatif du Culte Musulman qui nous ont sollicités à ce sujet.

De nombreuses et laborieuses recherches entreprises pour trouver un foncier disponible à cet usage ont fini par aboutir : le Parc industriel des Gravanches, dans sa partie agroalimentaire, est en capacité d'accueillir cette activité.

La Ville de Clermont-Ferrand se propose donc d'y acquérir un terrain pouvant convenir qui sera mis à disposition du CRCM par convention d'usage.

Je vous demande donc d'autoriser le Maire :

- à procéder à l'acquisition d'un terrain de 5 000 m² au prix de 35 euros le m² soit 175 000 euros aux Gravanches ;
- à conduire les négociations avec le CRCM pour l'établissement, dans le respect des lois et règlements applicables, d'une convention qui sera soumise à l'approbation d'un prochain Conseil Municipal.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 juin 2009

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT